

# Office du Ducroire

## Continuer à exporter en toute sécurité

En cette période difficile, comment les entreprises actives dans la grande exportation poursuivent-elles leurs activités liées à des risques de plus en plus accentués ? Francis Donven, secrétaire-adjoint de l'Office du Ducroire répond à nos questions.



Francis Donven, secrétaire-adjoint, Office du Ducroire.

### Depuis le début de la crise, quels sont les changements que vous avez observés au niveau de vos clients que sont les grandes entreprises exportatrices luxembourgeoises ?

La crise financière et économique qui sévit actuellement sur le plan international en général et sur le plan national en particulier montre à quel point les marchés sont globalisés aujourd'hui. Aucune région du monde n'a pu se soustraire aux effets de la crise, même si la vigueur de l'impact n'est pas la même partout. Vu que les entreprises luxembourgeoises subissent un ralentissement de leurs activités, elles cherchent de

nouveaux débouchés. Nos clients actifs dans le secteur automobile ont vu leurs commandes reculer et vivent toujours dans l'incertitude du sort qui sera réservé à Chrysler ou GM aux Etats-Unis, ou encore à Opel en Europe. Comme ils sont parfois les seuls sous-traitants à réaliser certaines pièces indispensables à la sécurité automobile, ils sont quasiment contraints de continuer à livrer ces grandes marques sous peine de connaître eux aussi des problèmes financiers graves. Si ces marchés sont couverts par des assureurs-crédit privés, les entreprises ont vu leurs limites réduites voire leurs assurances refusées ou annulées. Ces derniers mois, nous avons noté qu'il y avait un intérêt grandissant

pour l'assurance-crédit car il y a beaucoup de défaillances et de retards de paiements. Le quotient de ces défaillances est actuellement à multiplier par 15, ce qui est énorme. Cela signifie que si l'on avait un retard de 100 l'année passée, il équivaut aujourd'hui à 1.500. Pour parer à cela, les entreprises ont élaboré des systèmes de rééchelonnement des paiements. Il en va de même pour les grands programmes ou contrats d'investissements qui sont rééchelonnés sur 2010, 11 et 12. Les entreprises font aussi des avenants aux contrats existants, par exemple en ce qui concerne la livraison. Celle-ci est très souvent couverte par une assurance résiliation de contrat et ainsi de suite.

### Comment avez-vous réagi face à cela ?

Pour faire face aux problèmes énormes que rencontrent les entreprises luxembourgeoises pour exporter dans les pays de l'OCDE en ce moment, l'Office du Ducroire, à l'inverse des assureurs-crédit privés, a maintenu ses primes. Nous estimons que l'économie est faite de cycles fluctuants et qu'il faut les absorber. De plus, le gouvernement a pris la décision, surtout pour les exportations vers les pays de l'OCDE, de soutenir les entreprises et d'instaurer une assurance Top up, en collaboration avec tous les assureurs-crédit privés représentés sur le marché luxembourgeois.



“ Ces derniers mois, nous avons noté qu’il y avait un intérêt grandissant pour l’assurance-crédit car il y a beaucoup de défaillances et de retards de paiements. Le quotient de ces défaillances est actuellement à multiplier par 15, ce qui est énorme ”

### Comment fonctionne cette assurance ?

Il faut savoir que le Luxembourg est le premier pays à obtenir de la Commission européenne l’autorisation de travailler avec ce type d’assurance. On regarde ce que l’entreprise avait comme assurance-crédit privée avant septembre 2008 et on lui demande quels sont ses besoins par rapport à son carnet de commandes. Si c’est faisable, l’Office du Ducroire assure la différence entre ce que son assurance-crédit privée lui donne actuellement et ce dont elle a réellement besoin pour poursuivre ses activités d’exportation.

### De quel ordre sont les primes à payer par l’entreprise en cas d’accord ?

Trois fois la prime que l’entreprise paye auprès de son assurance-crédit privée avec un minimum de 1 % pour insolvabilité présumée par

trimestre et 0,375 % pour insolvabilité déclarée par trimestre.

### Afin de soutenir et d’encourager les entreprises en cette période difficile, que leur diriez-vous ?

Que nous sommes solidaires de leurs problèmes et que nous ne les laissons pas tomber. En tant que guichet unique pour les exportateurs, nous avons un rôle à jouer et nous le jouons. Bien que le Ducroire assure surtout la grande exportation, il est l’intermédiaire attitré pour toutes les polices d’assurances puisqu’il travaille avec des partenaires privés comme Euler Hermès Credit Insurance S.A. ou TCRé (Trade Credit Re) qui continuent, eux aussi, à prendre en charge les risques commerciaux en relation avec les débiteurs situés dans les pays industrialisés. Tout notre réseau soutient pleinement

les entreprises en ces moments difficiles. Comme je viens de le dire, l’Office du Ducroire continue de jouer pleinement son rôle pour les grands projets d’exportation, c’est-à-dire des biens d’équipement et d’investissement. Quant aux problèmes de financement rencontrés par les PME pour des projets en dessous de 5 millions EUR, nous allons nous occuper d’elles aussi puisque nous venons de créer une nouvelle société de financement « Northstar Europe S.A. » avec la SNCI et la société canadienne Northstar, dont la vocation est de rechercher des financements uniquement pour les PME. Ce prestataire de services financiers a pour vocation d’offrir des financements à moyen terme pour des opérations d’exportations de biens d’équipement européens à destination de pays hors OCDE. L’activité de cette société constitue un enrichissement pour la place

financière de Luxembourg et le Ducroire compte soutenir cette activité tout en se réassurant chez les assureurs-crédit publics respectifs. Cette initiative originale devrait rencontrer très rapidement l’intérêt de nombreuses PME et leur permettre, tout comme aux grandes, d’être actives à l’international et d’y jouer un rôle pérenne.

Propos recueillis par Isabelle Couset